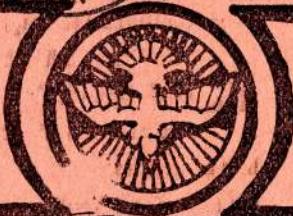


BULLETIN MENSUEL

8^e Année

N° 85

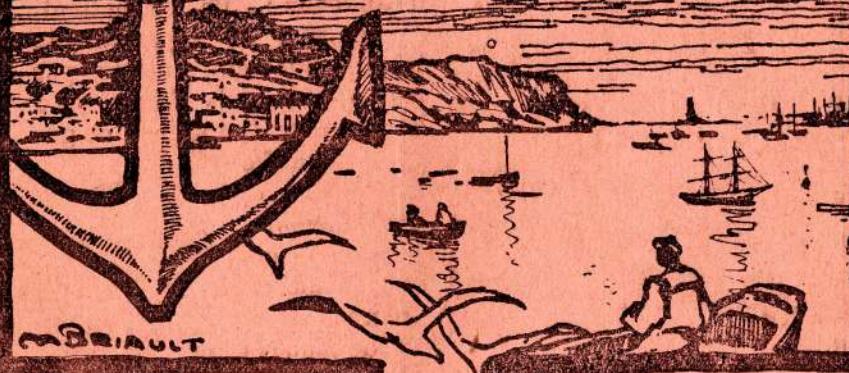


Du 15 JANVIER

au 15 FÉVRIER

1931

LES PYRÉ PORISSY



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

FRANCE . . 10 fr.

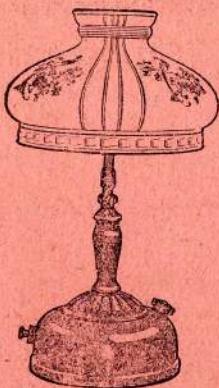
ETRANGER . . 12 fr.



ADMINISTRATION

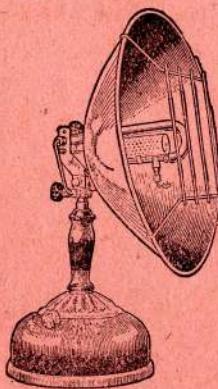
au Presbytère

de Saint-Pierre



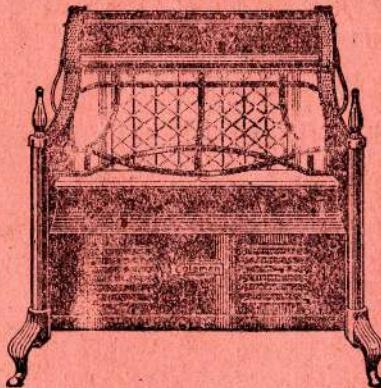
pas se répandre ni faire explosion.

AMELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 300 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant



Model No. 480

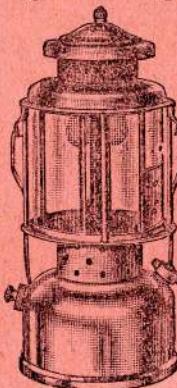
Demandez également LA CHAUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger



restent toujours propres.

Le FER À REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et



*DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{ME} VVE A. PATUREL.*

Imp. du « Foyer Paroissial ». -- Le Gérant : J. Cardinal.



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - ENTERPRISE - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde
Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



— 4 —



:: Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs ::

M^{me} B. Leroux - Deschamps

Parfums de grand luxe - Parfums compacts

Parfums de fourrures - Nouveautés de Paris

Articles pour cadeaux - Bijoux

Lingerie de Luxe

Bureau de vente : **Pension LEROUX-COSTE**

A Louer



A votre séjour en France, visitez la « Tour du Bonheur » entre ~~l'Île de Guernesey~~ et les Rochers Sculptés par l'Abbé FOURRÉ

MINIHIC BEACH HOTEL (Sur la Plage)

ROTHÉNEUF (Ille- et Vilaine)

Restaurant, Bar

R. C. St-Malo 10.686

Prop. P.-J. Montésinos

Tél. Rothéneuf, 4.

English Spoken

Se habla Espanol

Tout confort moderne

Garage pour 20 voitures

Salles de Bains - Cabines à Douches - Poste distributeur d'Essence - Terrasse

Salon de Lecture - Salle de Restaurant pour 80 convives - Jardin avec Bosquets

Autocar à la Gare et pour toutes excursions.

Le meilleur accueil sera réservé aux St-PIERRAIS

Chez

Albert BRIAND

Overshoes à 40 f.

Bas laine & soie à 12 f. 50

A liquider à prix coûtant

Un Lot de Sweater pour hommes, femmes et fillettes

Windbreakers pour garçonnets

Robes pour fillettes

SALON DE LECTURE

ENGLISH SPOKEN

CONFORT MODERNE

HABLA ESPANOL

R. C. BORDEAUX 25, 56 A

AD. TÉLÉG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Calendrier du Mois de Février 1931



1 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

2 Lundi. — Purification de la Ste Vierge. — Anniversaire de la mort (1852) du Vénérable Serviteur de Dieu François-Marie-Paul Libermann, un des Fondateurs de la Congrégation du St'Esprit et du St Cœur de Marie. — A 8 h., bénédiction des Cierges et messe. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

5 Jeudi. — Ste Agathe, vierge et mart. — Le soir, à 4 h. ½, au Foyer paroissial, conférence [Histoire Sainte] et projections pour les élèves des écoles libres. — A 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

6 Vendredi. — 1^{er} du mois. — St Tite, év. et conf. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœnr. — Le soir, à 8 h., Office.

7 Samedi. — 1^{er} du mois. — St Romuald, abbé. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

8 Dimanche. — Après les vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle de St Antoine de Padoue.

10 Mardi. — 2^{me} du mois. — Ste Scholastique, vierge. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

11 Mercredi. — Fête de l'Apparition de la Ste Vierge à Lourdes (1858). — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

15 Dimanche de la Quinquagésime. 3^{me} du mois. — A la messe de 8 h., com.mens. des jeunes filles. — Après la grand'messe, le T. S. Sacrement sera exposé pour les prières dites des *Quarante Heures*. — A 2 h., vêpres et chapelet. — Après les vêpres, réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur. — A 6 h. Complies et procession du T. S. Sacrement à l'intérieur de l'église. — A 9 h., adoration nocturne *pour les hommes*.

16 Lundi. — Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement. — Le soir, à 6 h., complies et bénédiction. — A 9 h., adoration nocturne *pour les hommes*.

17 Mardi. — Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement. — Le soir, à 6 h., complies et bénédiction.

18 Mercredi des Cendres et commencement du Carême. Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — A 8 h., bénédiction et imposition des Cendres, puis Sainte Messe. — Le soir, à 8 h., Instruction, imposition des Cendres pour les personnes qui ne les auraient pas reçues le matin, et salut.

19 Jeudi. — Le soir, à 4 h. ½, au Foyer paroissial, conférence [Histoire Sainte] et projections pour les élèves de l'école publique.

20 Vendredi. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.

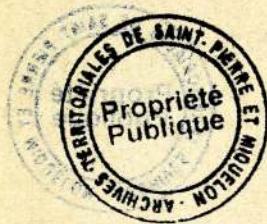
22 Dimanche. — 1^{er} du Carême et 4^{me} du mois. — A la messe de 8 h., com. mens. des garçons.

24 Mardi. — St Mathias, ap. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

25 Mercredi. — Jour des *Quatre-Temps*, avec jeûne et abstinence. — Le soir, à 8 h., Instruction et salut.

27. Vendredi. — Jour des *Quatre-Temps* avec jeûne et abstinence. — Le soir à 8 h., Chemin de la Croix et salut.

28 Samedi. — Jour des *Quatre-Temps* avec jeûne et abstinence. — A 7 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, messe des E. de M. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.



Actes Paroissiaux

(DU 15 DÉCEMBRE 1930 AU 15 JANVIER 1931)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,
Le 16 décembre : KETTLE, Albert-Auguste-Jean. Parrain : Jean Demontreux ; marraine : Jeanne Gauchet. — *Le 21 décembre* : HAMON, Félix-Jean-Gaston. Parrain : J.-B. Delépine ; marraine : Augusta Gendron. — *Le 25 décembre* : POULAIN, Jean-Eugène-Auguste. Parrain : J.-B. Poulain ; marraine : Marie Grésel. — HÉLÈNE, Antoinette-Emilie-Noëlla. Parrain : Emile Rose ; marraine : Marcelle Lapaix. — *Le 28 décembre* : OZON, Geneviève-Marie-Elisabeth. Parrain : Eugène Claireaux ; marraine : Marie Girardin. — *Le 1^{er} janvier* : VIGNEAU, Georges-Charles-Albert. Parrain : Charles Mesnil ; marraine : Marguerite Vigneau. — BRIAND, Eugénie-Marie-Ghislaine. Parrain : Maurice Briand ; marraine : Léone Briand. — *Le 4 janvier* : TURPIN, Daniel-Pierre-Joseph. Parrain : Georges Rideout ; marraine : Marie-Josèphe Slaney. — MURPHY, Thomas-Pierre-Joseph. Parrain : Toussaint Lamézec ; marraine : Marie Murphy. — *Le 8 janvier* : ROVERCH, Marie-Alberte-Louise. Parrain : Pierre-Jean Sérgnac ; marraine : Louise Roverche. — *Le 11 janvier* : BONNIEUL, Joseph-René. Parrain : Joseph [Artois] ; marraine : Berthe Ilharréguy.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Mariage,
Le 23 décembre : ANDRÉ, Yves, et LAURELLI, Marie-Antoinette.

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,
Le 6 janvier : JOUQUAND, Jeanne, 3 ans.



H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

Alimentation - Liqueurs
Cognac - Vins - Cidre, etc.
Demandez prix courants.

Ch. Houllegatte

Représentant

113, Route de Coutances
Granville (Manche).

A vendre :

— Une Propriété sise rue Nielly. — S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.

A vendre à Miquelon :

Une Maison. S'adresser à M. Frédéric Poirier.



La Bonne Page

19. — Les Commandements de l'Eglise. — (*Suile*)

V. — *Quatre-Temps, Vigiles, jeûneras,
Et le Carême également.*

Le Carême comprend les 40 jours de jeûne qui précèdent la fête de Pâques, depuis le mercredi des Cendres : nous devons y jeûner tous les jours excepté le dimanche.

Le jeûne ne comporte qu'un seul vrai repas par jour, mais il est permis d'y ajouter, par exemple, un peu de café ou autre chose du même genre, le matin ; et le soir, une légère collation.

Le mot Carême veut dire *quarante* (jours). Nous jeûnons en ce temps pour faire pénitence de nos fautes, préparer nos coeurs à la communion pascale, et suivre Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui jeûna quarante jours avant de prêcher l'Evangile.

On appelle *Quatre-Temps* trois jours (mercredi, vendredi et samedi) qui viennent aux quatre saisons de l'année.

Il y a les Quatre-Temps de l'Avent, ceux du Carême, ceux de la Pentecôte et ceux de Septembre ; ou, dit-on encore, ceux de l'Hiver, du Printemps, de l'Été et de l'Automne.

Le mot *Vigile* signifie *veille ou jour avant la fête.*

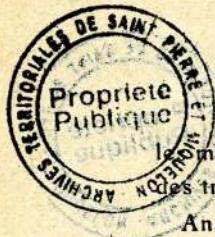
Il y a deux sortes de jeûnes : avec ou sans abstinence d'aliments gras.

Le jeûne avec *abstinence* est obligatoire le mercredi des Cendres, les vendredis et samedis de Carême, les jours des Quatre-Temps, et les vigiles des fêtes de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Le jeûne sans *abstinence* est obligatoire tous les autres jours du Carême.

Toute loi de jeûne et d'abstinence cesse le dimanche, le Samedi Saint à partir de midi, et les jours de fêtes qui tomberaient dans le Carême (par exemple la fête de St Joseph, 19 mars).

Enfin, le jeûne n'est pas obligatoire pour les personnes qui n'ont pas 21 ans accomplis, pour celles qui sont entrées dans leur 60^e année, pour



les malades, les soldats, les marins, ceux qui, vu leurs forces, ont à faire des travaux trop pénibles...

Ansi, Dieu nous ordonne de faire pénitence de nos péchés : « Si vous ne faites pénitence, a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous périrez tous». Mais quand et comment faire pénitence, c'est l'Eglise qui nous l'enseigne : 1^o chaque semaine, abstinence de viande le vendredi ; 2^o chaque saison, jeûne des Quatre-Temps ; 3^o chaque année, jeûne du Carême.

(A suivre)

MGR A. LE ROY.



Une Visite à l'Ecole Chrétienne

Ici Jésus-Christ règne. La prière, la messe, les communions générales ou régulières, les instructions sont des exercices officiels et suivis par tout le monde. Les matières profanes sont enseignées par des maîtres religieux, qui, à l'occasion, relèvent les erreurs ou font, tout en allant, les rapprochements nécessaires avec la doctrine de l'Église. La science de la Religion n'est pas reléguée au dernier rang : on lui donne toute l'importance et tout le développement qu'elle comporte, et elle figure au programme de toutes les classes. Ainsi, l'équilibre se maintient entre les différentes connaissances ; toutes progressent en même temps, et la formation religieuse et morale n'est pas en retard sur la formation intellectuelle. Ainsi l'école chrétienne n'est plus qu'une grande famille où toutes les croyances du foyer sont raisonnées, étendues, affermies, mises en lumière sous la direction de maîtres compétents qui s'y consacrent d'ordinaire avec plus de succès que ne le peuvent avoir généralement les parents.

Char. LEVASSEUR,



Avis.

Le Docteur DUNAN prévient à nouveau la population St-Pierraise de ne tenir aucun compte des bruits émis au sujet de son départ et l'assure de sa ferme intention de demeurer à la Colonie.



Échos du Mois

(DU 15 DÉCEMBRE 1930 AU 15 JANVIER 1931)

Port de Saint-Pierre — Les entrées, du 15 décembre au 15 janvier, ont été de 18 vapeurs et 11 voiliers.

Mardi, 23 décembre. — Au Foyer paroissial, Monseigneur montra des vues de Madagascar dans une causerie où il avait invité M. le Gouverneur p. i. Sautot, M. Perrot, Consul de France à St-Jean Terre-Neuve, M. le Maire et Mme Gloanec, M. le Chef du Service de Santé et Mme Gonzalès. Les beaux clichés furent vivement appréciés, ainsi que les explications du conférencier. M. le Gouverneur et M. Gonzalès eurent plaisir à voir des photographies de paysages qu'ils avaient déjà connus et aimés.

Noël. — La neige sera-t-elle abondante pour la messe de minuit ou aura-t-elle disparu ? On pouvait se le demander peu de jours avant Noël. Le fait est qu'il en restait très peu et qu'un temps convenable a favorisé cette fête, particulièrement chère à nos bons chrétiens de St-Pierre.

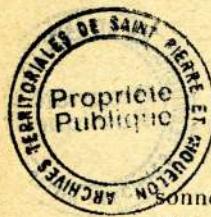
Son état de santé n'empêcha pas Monseigneur de célébrer la messe pontificale de Minuit. L'église semblait trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait. Il y eut sermon du R. P. Cardinal sur Noël avec St Joseph. Il faut mentionner particulièrement les chants magistralement exécutés : en plus du « Minuit Chrétiens », il y eut : la « Pastorale » d'Arifon, chantée par les enfants du Collège et les hommes ; la « Messe de Perosi », chantée alternativement par les hommes et les jeunes filles ; « Pastores », chanté par les jeunes filles.

Après la messe pontificale, deux prêtres ont distribué la communion pendant plus d'une demi-heure.

Nous avons la douce assurance que l'Enfant Jésus aura été content de sa fête de Noël à St-Pierre.

Le Centième Baptême. — Depuis de longues années, exactement depuis 1909, le chiffre des naissances n'avait pas atteint la centaine à St-Pierre. Il sera dépassé cette année. Nous tenons à citer le centième baptême, qui fut fait le jour de Noël : celui de HÉLÈNE, Antoinette-Emilie-Noëlla, fille de Pierre Hélène et de Marguerite Lapaix. En signe de réjouissance, Monseigneur tint à faire sonner le carillon des cloches.

L'Arbre de Noël au Collège et à Ste Croisine. — Avec la bienveillante autorisation de M. l'Administrateur une quête avait été faite par plusieurs per-



ponnes du Comité des Mères chrétiennes. La générosité St-Pierraise répond immédiatement, et Monseigneur, très touché, en remercia la paroisse dès le dimanche suivant.

Le samedi 27 décembre plus de trois cents soixante enfants se groupent autour des arbres de Noël qui disparaissent sous les jouets. Et tous prennent leur part de ce bonheur procuré par la charité. Mais il faut surtout noter la joie, provoquée sur le visage de bonnes mamans par l'apparition souhaitée de vêtements de toutes sortes. Encore une fois : merci.

Soirée récréative. — Elle fut donnée le dimanche 28 décembre par les élèves du Pensionnat et de Ste-Croisine. — Le temps s'était un peu amélioré dans la soirée, et l'assistance se pressait nombreuse pour la séance donnée par les élèves de nos religieuses, si aimées à St-Pierre. Monsieur le Gouverneur et M. l'Inspecteur des colonies honoraient la soirée de leur présence.

De brillants décors de forêt avaient été montés par les jeunes gens de l'Avant-Garde, toujours dévoués. Le spectacle fut tout de grâce et de charme : on trouvait même les entre'actes un peu longs, tant on avait hâte de voir quelle nouvelle vision féérique allait paraître sur la scène. Heureusement, des morceaux de piano, brillamment enlevés, ou de gentils monologues, aidaien t à prendre patience. Et pour terminer la soirée, il y eut une tombola, où figuraient surtout des travaux de nos religieuses.

Conférence au Foyer paroissial (mardi 30 décembre). — Le R. P. Cardinal parla de l'Église catholique aux Etats-Unis. Partant des humbles débuts de l'Église dans le continent nouvellement découvert, le conférencier en retrace rapidement l'histoire religieuse et les progrès constants du catholicisme dans ce pays. Aujourd'hui, le nombre des catholiques y dépasse 22 millions, nombre de beaucoup supérieur à celui de toute dénomination protestante. Une preuve entre autres de la vitalité du catholicisme américain, c'est l'intérêt que les fidèles prennent à la propagation de la foi chez les infidèles : non seulement ils donnent généreusement leur argent, mais aussi de nombreux missionnaires. L'Église catholique peut, aux Etats-Unis, regarder l'avenir avec confiance.

Départ de Monseigneur (1^{er} janvier). — Depuis quelque temps, on avait des inquiétudes sur la santé de Monseigneur, on parlait même de son départ. De fait, le Dr Gonzalès, après l'avoir soigné avec un dévouement dont nous lui sommes tous reconnaissants, lui conseilla de prendre un repos de quelques mois en France. C'est pourquoi, Monseigneur, en adressant ses vœux de nouvel an au cours de la grand'messe, annonça lui-même son départ pour l'après-midi par le S. S. Farnorth. Et il y avait foule au quai pour lui



souhaiter un bon voyage et un prompt rétablissement. M. le Gouverneur, M. l'Inspecteur des Colonies, ainsi que M. le Maire s'étaient fait un devoir de le saluer avant son départ.

Nous espérons tous que l'air de France va redonner bien vite à Monseigneur les forces d'autan et que le Vénéré Prélat pourra reprendre sans tarder son poste à la Colonie.

L'Etoile des Mages. — Le 1^{er} janvier, vers 5 h. du matin, quelques personnes s'aperçurent d'un étrange phénomène : une lueur insolite rayonnait dans le ciel. Qu'était-ce donc ? Il n'y avait pas de lune à cette heure. Une seule étoile brillait au firmament, là dans le sud de St-Pierre. Était-ce l'étoile des Mages qui ameauait les pèlerins d'Orient à la Crèche de l'Enfan'-Dieu ? Les savants astronomes nous le diront.

Traversée mouvementée. — C'est celle de la goëlette « Monarchy », armée en majeure partie par un équipage de St-Pierrais, dont le capitaine M. Victor Reux. Ce navire quitta notre port le samedi 6 décembre, à destination de St-Jean de Terre-Neuve. La tempête le surprit dès le lendemain ; et le 8 décembre, tandis qu'il faisait route en fuite, une lame sourde embarqua violemment, cassant gui et corne de grande voile et remplissant aux trois-quarts d'eau la cale. Sous l'effet de cette masse d'eau, la cargaison, composée de barils et de sable comme lest, roula tout d'un côté, donnant au navire une inclinaison dangereuse. Une deuxième lame serait venue à ce moment dans le même sens, le bateau se chavirait certainement. Après deux heures d'effort, tant aux pompes que dans la cale, à remettre le chargement en place, le navire s'est redressé et a pu continuer sa route. Et le lendemain, nouvelle tempête, de nord-ouest cette fois. Malgré tout, après cinq longs jours de peine, la « Monarchy », en bien pauvre état, arrivait à bon port.

L'équipage est revenu à St-Pierre par le « Farnorth ». Tous remercient la Providence de la visible protection qui les a sauvés du naufrage.

Les « traines ». — La neige, dit-on à St-Pierre, est pour la grande joie des enfants et des chiens. De fait, les uns comme les autres semblent prendre plaisir à se rouler sur le tapis moelleux. Les enfants sortent leurs « traines » et, couchés sur cette planche, se laissent glisser le long des rues en pente, au cri de « gare », « gare ». Mais ces descentes, parfois très rapides, présentent certains dangers pour leurs jeunes amateurs; aussi sont-elles interdites à l'intérieur de la ville. Et l'agent de ville a du travail pour faire respecter cette défense. A son approche, les délinquants se sauvent avec leurs traines ; mais il en attrape toujours l'un ou l'autre, qui reçoit une bonne admonestation et voit sa « traîne » confisquée pour un temps.



5 Janvier. — Réunion au « Joinville » des amateurs de radio. Il est décidé la création d'un « Radio Club », association destinée à promouvoir l'intérêt en faveur de la radiophonie, à aider ses membres dans leurs difficultés techniques et, au besoin, à défendre leurs intérêts. Un comité de 7 membres est aussitôt élu, qui élira plus tard comme Président le sympathique M. Le Hors, le plus ancien T. S. F. de St-Pierre.

6 Janvier. — Le R. P. Lucas est revenu de Miquelon pour faire du ministère à St-Pierre, où tous les paroissiens sont heureux de le revoir. Le retour du « Colonia » de Miquelon fut gêné par le vent du sud-est et par le poudrin. En cours de route, il sauva deux hommes de Grand Banc (Terre Neuve), partis à la chasse dans leur doris et qu'une panne de moteur malencontreuse laissait à la merci des flots.

Service solennel pour le Maréchal Joffre. — Dès la nouvelle de la mort du Maréchal samedi 3 janvier, les drapeaux furent mis en berne dans toute la ville, en signe de deuil national. Sur la demande de M. le Gouverneur, un service solennel fut célébré à l'église paroissiale le jeudi 8 janvier à 9 h. L'église était pleine. Des places avaient été réservées pour M. le Gouverneur et M. l'Inspecteur des Colonies, ainsi que pour toutes les Autorités officielles de la Colonie.

L'éloge du défunt fut prononcé par le R. P. Cardinal. L'orateur passa en revue la carrière du maréchal : dans les diverses colonies, puis surtout durant la guerre, où par ses qualités éminentes de chef, Joffre gagna ce nom qui lui restera de « vainqueur de la Marne ». Après une vie bien remplie, toute au service de la France, Joffre est mort ! Mais il vivra éternellement dans l'histoire, et surtout dans le cœur de tous les Français. Puisse l'âme de ce grand homme de guerre vivre dans la paix éternelle du Paradis !

Arrivée de renfort. — Le 10 janvier, le « Farnorth » amenait à St-Pierre deux religieuses de St Joseph de Cluny, sœur Marie-Thérèse et sœur Madeleine. Sœur Marie-Thérèse est la nièce du R. P. Oster, dont tous les St-Pierrais gardent un souvenir si reconnaissant. Leur première impression de St-Pierre fut une désillusion : elles s'attendaient à un mètre de neige, et il y en a à peine quelques taches.

13 janvier. — Nous avons la joie de recevoir aujourd'hui un télégramme de Mgr Heitz, nous annonçant son arrivée en France, après une traversée assez mouvementée. Nous espérons, et nous prions pour cela, que le bon climat de France et le repos vont bien vite redonner force et vigueur à notre vénéré Préfet Apostolique.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 17 décembre, par le « Farnorth », MM. L. Desdouet, G. Perrot, V. Reux, C. et F. Yvon.



PARTIS, le 19 décembre : MM. M. Bouillon, J.-B. Légasse, G. Marsoliau ; M. et Mme J. Morazé ; Mmes Fogliano, G. Poirier ; Mlle M. Henri.

ARRIVÉS, le 29 déc. : Mmes G. Béchet, G. Gens, G. Peignet, M. Thioulin.

PARTIS, le 1^{er} janvier : Mgr Heitz ; MM. Foliot, J. Gautier, F. Guéguen, A. Petitpas, G. Poirier ; MM. et Mmes E. Eloquin et enfant, L. Ollivier ; Mlle R. Madé.

ARRIVÉS, le 10 janvier : Les Sœurs Madeleine et Marie-Thérèse ; MM. G. Marsoliau, Ch. Rabeau ; MM. et Mmes Dibarrat, G. Poirier.

PARTIS, le 10 janvier : M. R. Goupilliére. — Le 13 janvier : M. J.-B. Délépine ; Mme A. Briand ; Mlle E. Briand.

LE CARÈME

Avant de commencer la prédication de l'Evangile, Notre-Seigneur se retira dans le désert et y fit pénitence, pendant quarante jours. Jésus n'avait nullement besoin de pénitence, étant le Dieu infiniment saint. Mais nous, toujours portés à rechercher nos aises et le plaisir, en avons grand besoin. Voilà pourqnoi Notre-Seigneur, la Sagesse infinie, a voulu nous laisser son divin exemple et Il nous dit : « Faites comme moi ! »

Chrétiens de St-Pierre et Miquelon, allez-vous écouter la voix de votre Dieu ?... Oui, et vous ferez votre Carême sérieusement, loyalement. Vous vous efforcerez de suivre les prescriptions de Mgr le Préfet Apostolique, qui paraissent plus loin. Si l'état de santé oblige quelques-uns à adoucir les lois du jeûne, il est du moins un point que tous peuvent et doivent observer : c'est la suppression des danses, cinémas et autres distractions. Faites-le dans un esprit de pénitence chrétienne. Le Carême est le temps où l'on doit particulièrement penser à son âme, mettre de l'ordre dans ses affaires spirituelles. Puissent tous le comprendre et, avec la grâce de Dieu, s'efforcer de le réaliser

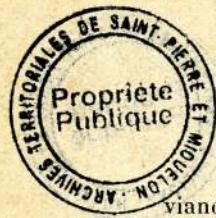


PRESCRIPTIONS de Mgr Le PRÉFET APOSTOLIQUE

pour le Carême de 1931 et autres jours de l'Année.

Article 1^{er} -- Nous rappelons aux Fidèles des Iles St-Pierre et Miquelon que, pendant le Carême et à certains jours de l'année, l'abstinence et le jeûne sont prescrits par l'Eglise comme pratiques de pénitence.

Art. 2. -- La loi de l'abstinence interdit l'usage de la viande, du jus de



viande et du bouillon. -- Elle permet l'usage des œufs, des laitages et l'assaisonnement des aliments maigres à la graisse. -- Les jours où l'usage de la viande est permis, le mélange de la viande et du poisson est aussi autorisé.

Art. 3. -- Pour tous les Fidèles, depuis l'âge de sept ans accomplis, l'abstinence est obligatoire les jours suivants :

Tous les vendredis de l'année ; chaque mercredi de Carême (1) ; les 3 jours des Quatre-Temps ; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quand les fêtes de Noël, de l'Assomption, de la Toussaint tombent un vendredi, la loi de l'abstinence aussi bien que celle du jeûne sont suspendues.

Art. 4. -- La *loi du jeûne* prescrit de ne faire qu'un seul repas proprement dit par jour.

Elle permet de prendre un peu de nourriture le matin, par exemple du café, du thé, du chocolat sans lait et une petite quantité de pain.

Elle permet aussi une collation le soir, par exemple du laitage, des légumes, des pâtes et une petite quantité de poisson. -- L'usage des œufs est interdit à la collation. -- Il est permis de faire la collation au milieu du jour, et le principal repas le soir.

Art. 5. -- Les Fidèles sont soumis à la loi du jeûne depuis l'âge de 21 ans accomplis jusqu'à la 60^{me} année commencée, et cela :

Tous les jours pendant le Carême, les dimanches exceptés, jusqu'au Samedi-Saint à midi ; les 3 jours des Quatre-Temps ; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, excepté si l'une de ces vigiles tombe un dimanche.

Art. 6. -- D'après ce qui a été dit, durant le Carême, à partir du mercredi des Cendres, sont à la fois des *jours de jeûne et d'abstinence* :

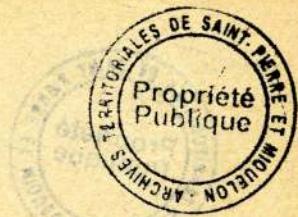
Les mercredis et les vendredis ; les 3 jours des Quatre-Temps. On ne peut donc faire ces jours-là, qu'un repas maigre, en dehors de ce qu'il est permis de prendre le matin et à la collation.

D'autre part, sont des *jours de jeûne sans abstinence* :

Les lundis, mardis, jeudis et samedis. -- Donc, ces jours-là, on peut user d'aliments gras, mais seulement au repas principal.

Art. 7. -- Sont exemptes de la loi du jeûne les personnes qui ne jouissent pas d'une bonne santé, ou qui sont assujetties à des travaux pénibles. -- En cas de doute, on s'adressera au Curé, ou à son remplaçant, pour obtenir les dispenses dont on aurait besoin.

(1) Au lieu du Samedi (*Indult du 30 juin 1923*).



Art. 8. -- Les personnes régulièrement dispensées du jeûne peuvent user d'aliments gras à tous les repas.

Art. 9. -- Pour compenser les adoucissements apportés par l'Eglise aux lois de la pénitence, il est instamment recommandé aux Fidèles de faire, selon la coutume établie, une aumône spéciale, dite *aumône du Carême*, proportionnée à leurs moyens. -- Les personnes qui, à cause de leur pauvreté, ne pourraient faire aucune aumône, la remplaceront par des prières ou autres œuvres de piété ou de charité.

Art. 10. -- La moitié des aumônes de Carême sera distribuée aux pauvres de chaque paroisse, par les soins du Curé ; l'autre moitié sera appliquée par l'Ordinaire aux besoins généraux de la Préfecture Apostolique.

Art. 11. -- Conformément à une prescription du 4^{me} Concile de Latranjili est rappelé à tout Fidèle ayant atteint l'âge de discrétion, qu'il doit confesser ses péchés à un prêtre approuvé, au moins une fois l'an, et accomplir la pénitence à lui enjointe ; en outre, qu'il doit recevoir avec respect le Sacrement de l'Eucharistie pour le moins à Pâques...

Art. 12. -- Le temps fixé, dans la Préfecture Apostolique, pour l'accomplissement du devoir pascal, commencera le 15 mars, 4^{me} dimanche du Carême et finira le 14 mai, fête de l'Ascension.

Saint-Pierre, le 15 janvier 1931.

Ch. HEITZ, *Préf. Apost.*

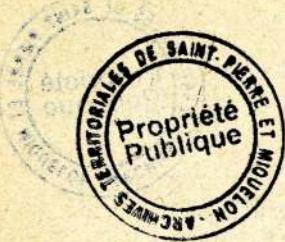
Chronique de l'Ile-aux-Chiens

(DU 15 DÉCEMBRE 1930 AU 15 JANVIER 1931)

MARIAGES. -- Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, le 27 décembre : Ernest Foliot et Ernestine Morel. -- Le 10 janv., Paul Tillard et Marie Lecourtois.

**

L'Eglise et le clocher. -- Notre clocher est terminé. Le porche et la tribune ont été recouverts, par les soins de la Municipalité, de lattes vernies du plus bel effet. Au cours de ces dernières années, l'Eglise a été restaurée de fond en comble. La sacristie est devenue une chapelle très convenable. Nous avons reçu d'amis de France une quantité appréciable d'ornements et de linge d'autel. Le côté matériel est sauf. Souhai-



tons, qu'au spirituel, les paroissiens aiment encore davantage cette église qui se fait belle pour les recevoir et y viennent chercher le réconfort dans leurs épreuves.

La Crèche. -- Grâce à la générosité de personnes originaires de l'Île et qui n'oublient pas leur petite patrie, notre crèche s'est enrichie d'un âne et d'un bœuf plus valides que les précédents. Envoyé par les mêmes bienfaiteurs, un nègre quêteur, au sourire engageant, sollicite l'obole des fidèles et n'oublie pas de remercier de la tête à chaque offrande dont il devient le dépositaire.

Un chœur d'hommes. -- La population de l'Île n'est depuis longtemps qu'à demi sédentaire. Depuis quelque temps, en raison du voisinage de St-Pierre, la mauvaise campagne et la nécessité de chercher ailleurs le pain qu'on ne trouve guère à gagner sur place ont multiplié les départs. Il en résulte pour la vie paroissiale de gros inconvénients. Pour ne parler que de la « chorale » 4 organistes se sont déjà succédé depuis 2 ans ; encore faut-il s'estimer heureux d'avoir pu trouver à chaque fois un remplaçant de talent et de bonne volonté. Aux jeunes filles devenues rares avaient été adjointes les femmes mariées anciennes chanteuses ; celles-ci ont fait preuve d'un grand dévouement, mais presque toutes ont dû céder à la nécessité et abandonner à regret la tâche entreprise. Restait un élément à utiliser : les hommes, dont quelques-uns sont d'anciens chantres et dont beaucoup possèdent des voix superbes. Pourquoi dès lors ne pas ressusciter le chant alterné de jadis ? Tout le monde a répondu avec empressement à l'appel du curé et c'est en la solennité de l'Epiphanie que jeunes gens et vétérans, la vieille et la jeune garde, ont donné pour la première fois d'une façon qui est toute à leur honneur. Nos hommes ne s'engagent pas à la légère, mais quand ils ont promis, ils savent tenir. C'est pourquoi la question « chant d'église » paraît solutionnée jusqu'au printemps. A ce moment-là, il faut l'espérer, St-Pierre nous enverra du renfort.

Chez

Albert OZON

Gramophone - Saxophonie

Brunswick Panatrop

Prix réduits.

Eugène DAVID

SALON de COIFFEUR

Ancienne Maison Roger, Rue de l'Hôpital.

A Vendre :

Une Maison, comprenant 8 appartements et grand terrain.

S'adresser à M. Frédéric Heudes.

Un peu de notre Histoire (80).

- 1816 (Suite) -

Au Ministre qui lui demandait de veiller à ne pas distribuer des secours à des gens fortunés, le Commandant Bourrillhon répondait par cette lettre :

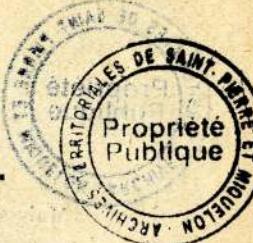
« Le nombre des déportés de St-Pierre et Miquelon qui ont acquis un peu d'aisance pendant les dernières guerres et qui sont retournés dans la Colonie, est bien petit ; il se réduit au sieur René Rosse lequel a peut-être en France pour 60000f de Biens fonds, mais il est veuf et a à sa charge 6 enfants en très bas âge , son Beaupère et sa Bellemère âgés de 80 ans et deux de ses belles sœurs ; il est au surplus le seul de cette nombreuse famille qui soit venu à Saint-Pierre cette année et n'a reçu que les matériaux de même que les autres habitans et 6 mois de vivres ; comme étant retourné en France on a sans doute voulu parler aussi des sieurs Jacques Debon, Pierre Rosse, Pierre Martin et Pierre Cormier ; il est vrai que chacun d'eux a acquis dans le cours de ces guerres, une petite maison à Saint-Servan, mais il n'est pas moins vrai que l'un comme l'autre, ils n'ont pas dix milles francs Ecus, et sur ces 4 familles qui se trouvaient d'ailleurs comprises pour les matériaux et les vivres, ainsi que celle de René Rosse, sur les listes dressées au Ministère, il n'en venait à Saint-Pierre que 7 hommes, dont 6 sont retournés en France, et n'ont par conséquent reçu que 6 mois de vivres.

Je crois devoir dans cette occasion faire remarquer à Votre Excellence que si elle avait entendu ne donner des matériaux et des vivres qu'à des malheureux démunis de ressources, c'eût été faire des sacrifices en pure perte, car pour que les habitans soient en état de contribuer à l'accroissement de la pêche, il faut qu'ils aient les moyens de construire des Echafauds et des Embarcations et qu'ils puissent employer ceux qui ont moins d'aisance. »

La réponse de M. Bourrillhon est à retenir. D'après lui, si le gouvernement doit se montrer généreux c'est surtout envers ceux qui ont de l'aisance afin que les autres, sans ressources, puissent travailler pour les premiers pour accroître l'industrie de la pêche. M. Bourrillhon reste toujours pessimiste à l'endroit des réfugiés miséreux.

Au surplus, le gouvernement avait déjà envisagé la possibilité pour la population de se créer d'autres ressources en dehors de la pêche. Nous voulons parler de la culture. Nous reviendrons sur ce sujet.

L'armement métropolitain avait expédié sur les bancs 60 ou 70 navires.





Mais alors que la pêche des sédentaires était à peu près nulle, faute d'appâts et par suite des mauvais temps, les banquais furent, au contraire, favorisés. Quelques-uns, au début de juillet, arrivaient à St-Pierre avec leur plein chargement.

Au 1^{er} août, il était entré dans les deux ports 57 bâtiments : les derniers arrivés annonçaient que la morue était en abondance sur le Grand Banc.

Le 5 septembre, le commandant écrivait au Ministre que jusqu'à ce jour il était arrivé 70 bateaux ; qu'il en était reparti 3 pour la France, dont le Postillon de Saint-Servan avec 1200 quintaux de morue sèche.

Enfin, le 20 octobre, M. Bourrilhon signalait l'entrée de 72 banquais ou long-courriers ; 40 avaient repris la mer dont 20 chargés de morue sèche, les autres, dans l'intention de faire la pêche au vert.

D'autre part, il était arrivé, également à la même date, plusieurs navires des Etats-Unis, chargés de provisions. Avec les vivres apportés par bâtiments français, Saint-Pierre, écrit le chef de la colonie au Département, « est abondamment pourvu de toutes choses, sauf de morue. »

(A suivre)

E. S.

Chronique de Miquelon

(DU 15 DÉCEMBRE 1930 AU 15 JANVIER 1931)

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise, *le 11 janvier* : COSTE, Henriette-Emilie. Parrain : Gaston Gaspard ; marraine M. Vigneau.

SEPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, *le 24 décembre* : Thérèse ILHARRÉGUY, 17 mois.

**

Fête de Noël. — La fête de Noël, à Miquelon, revêt un charme tout particulier. Elle se déroule d'ailleurs selon le rite d'une vieille tradition. Elle commence à 11 h. 1/2 par le chant d'un cantique, suivi de l'Invitatoire, puis vient la procession des enfants. Les petites filles tiennent à la main une fleur et les garçons une bougie allumée. Le petit Jésus est porté sur un brancard fort bien orné par quatre enfants de chœur. C'étaient, cette année, Léon Girardin, André Boissel, René Lucas et François Alfonsi. François Alfonsi, le fils du Docteur, en était d'autant plus heureux qu'il devait, à l'heure de la communion, recevoir le Bon Dieu pour la première fois. Arrivée devant la crèche, la procession s'arrête, puis le prêtre prend l'Enfant Jésus, le



dépose dans la crèche, l'encense et adore. C'est ensuite le « Minuit Chrétien » chanté par le dévoué organiste de la paroisse, M. Jules Orsini, et la messe commence.

Tous les paroissiens étaient là et presque tous s'approchèrent de la sainte Table et assistèrent ensuite à la deuxième messe où l'on entendit tous les beaux cantiques de Noël.

L'église, qui avait sa décoration des grandes fêtes, était éclairée à la perfection. Des bougies de toutes couleurs avaient été apportées dès l'avant-veille par les familles de Miquelon ; et Léonce Lucas, toujours très dévoué à son Eglise, avait su en tirer un parti merveilleux pour l'illumination.

A noter aussi la Crèche qui s'est enrichie d'un très beau tableau représentant Bethléem. Ce tableau peint sur toile a été l'œuvre de M. A. Yvon qui y mit tout son talent et son cœur. Il fut aidé de Léonce Lucas. L'église de Miquelon leur offre à tous les deux ses félicitations et sa reconnaissance.

Arbre de Noël. — Ce fut un événement qui fit grandement plaisir aux enfants des écoles. C'était en même temps une surprise ; on ne s'y attendait pas. Le secret avait été bien gardé. Après les vêpres du 1^{er} janv., le P. Lucas invita les enfants, les parents et tout le monde à se rendre au Foyer de Ste Thérèse. Et qu'est ce qu'on aperçut ? un arbre, un grand arbre que Francis Lucas avait ramené de la montagne quelques jours auparavant. Et cet arbre était chargé, chargé à plier, de toutes sortes de belles choses : de poupées, de ballons, de fusils, de chevaux de bois, de trains mécaniques, d'autos et de jeux divers, etc C'est le sort qui décida et chacun des enfants fut satisfait. Les grandes personnes ne furent pas oubliées, car il y avait une grande boîte de bonbons qu'une petite fille, Renée Coste, fit circuler à travers les rangs.

Le Père Lucas nomma ensuite les donateurs et invita les enfants à prier pour eux et leur famille.

Départ du Père Lucas (6 janvier). — Il y avait huit mois passés qu'il était arrivé à Miquelon pour faire l'intérim du Père Vauloup, parti en France en congé de convalescence. Le Père Vauloup devant revenir à sa paroisse, le Père Lucas prit place à bord du « Colonia » pour rejoindre son poste à St-Pierre. Il s'en est allé emportant les regrets et la sympathie des Miquelonnais.

Retour du Père Vauloup. — C'est le 13 janvier que notre sympathique Curé nous est enfin revenu en bonne santé. Les deux nouvelles cloches attendues l'accompagnaient. Pendant qu'on débarquait celles-ci du *Colonia*, la foule a suivi le Père à l'église où furent chantés le *Magnificat* et un couplet à N.-D. des Retrouvés. Le P. ajouta quelques paroles pour exprimer sa joie de se retrouver avec ses paroissiens et les remercier de leurs prières pour sa guérison.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des havires.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A Vendre :

Un Moteur Marque NOX

S'adresser à M. Edmond Goaziou

L. James

Commission - Représentation

P. Le Tiec

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre

Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière.

PIERRE GOGNY, rue Bordé

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstitutants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Bastia
le seul véritable

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co

Montréal

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L.A.

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Barachois

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation
Liqueurs - Confections - Chaussures
Fournitures en tous genres*

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C^e, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pécheries à vapeur, Arcachon
Morues . Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

A vendre :

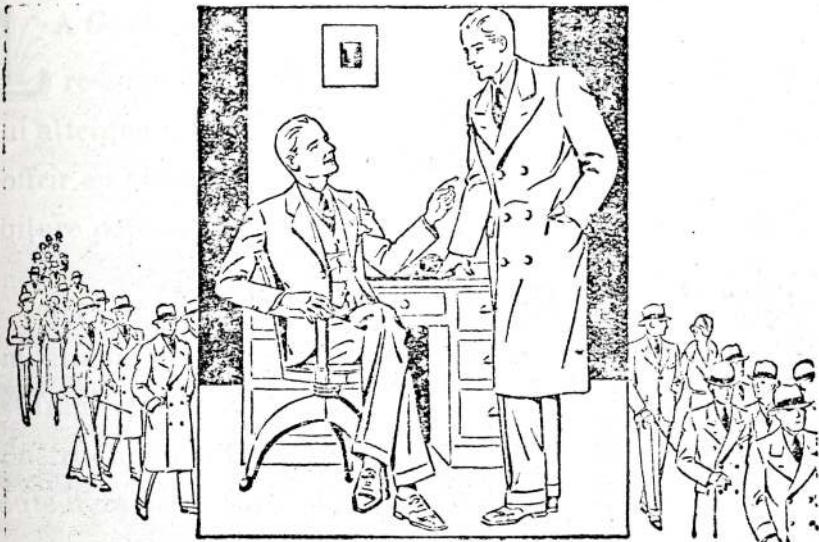
Une Maison, comprenant 8 appartements, rue La Fauvette.

S'adresser à Mme Vve Servain.



VÊTEMENTS TIP TOP

La Coupe fait le Costume



Voulez-vous pour cet hiver un GOMPLET VESTON -
un PARDESSUS - d'une coupe élégante, faits sur mesure,
prix unique de

~~~~~ 24 Dollars ? ~~~~

Adressez-vous à TIP-TOP TAILORS.

Voyez les nouveaux échantillons et modèles

Chez Etienne DAGUERRE  
SAINT-PIERRE & MIQUELON



*for Economical Transportation*



## Six Cylindres

• 1931 •

**L**A General Motors et les usines Chevrolet ont combiné leurs ressources pour présenter en 1931 une six cylindres Chevrolet qui atteigne une supériorité de qualité plus haute que jamais et l'offrir au public à un prix plus bas que jamais, en faisant ainsi la voiture populaire par excellence.

Cette Chevrolet est une grande voiture à tous points de vue : son empattement a été augmenté, sa carrosserie est spacieuse, sa vue est franchement imposante. C'est une voiture supérieure par sa construction moderne dans laquelle n'entrent que des matériaux de toute première qualité et surtout par sa performance irréprochable.

En fait, presque chacun des organes et des pièces qui contribuent au confort, à la beauté, à la résistance, à la facilité de conduite et du rendement de la voiture, comporte une amélioration pratique. Malgré tous ces avantages exceptionnels, cette Chevrolet "meilleure et plus grande" est offerte à des prix remarquablement bas.

Sans aucun conteste, jamais il n'a été offert plus belle voiture pour aussi peu d'argent.

## La CHEVROLET 1931

### Meilleure et plus Grande



# La Banque Canadienne de Commerce

Etablie en 1867

Siège Social TORONTO, Canada.

Actif au delà de 800 Millions de Dollars

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

## Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos -- Intérêts rémunérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

[Excepté les dimanches et jours fériés]

DEPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

## Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30.      Soir : De 1 h. à 4 h.

## Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance